

# LA MER

**PRÉSENCE,  
INNOVATION  
RAYONNEMENT  
POUR LA FRANCE**



**espoir**  
LES CAHIERS

L'espace maritime français couvre actuellement plus de 10 millions de Km<sup>2</sup> et prochainement sa superficie est encore susceptible de faire l'objet d'une extension de 500 000 Km<sup>2</sup>.

Sur cet espace maritime et sur les différents océans, la France doit faire face à des défis, des menaces et des dangers dont l'évolution du monde l'oblige à prendre en compte les différents enjeux économiques, géostratégiques, scientifiques et environnementaux, à la fois pour tenir son rang, garantir sa souveraineté, assurer la libre circulation des navires, soutenir la recherche scientifique et continuer à promouvoir une politique de la mer contribuant au bien commun et à l'avenir de l'humanité.

La France a-t-elle les moyens de ses responsabilités ? Quels sont ses intérêts ? Est-elle en mesure de garantir la souveraineté de son espace maritime, de mieux gérer les ressources de ses océans et d'en tirer parti pour l'avenir de ses jeunes générations ?

Tel est l'objet du numéro des Cahiers de sa revue ESPOIR que la Fondation Charles de Gaulle publie aujourd'hui avec les contributions de 30 experts et responsables professionnels ayant chacun une réelle connaissance et une solide expérience face aux différents enjeux et défis de l'espace maritime français.

Il est utile de rappeler qu'à différentes occasions le général de Gaulle a évoqué la mer. N'a-t-il pas décidé, en 1967, de créer le CNEXO (Centre National pour l'Exploitation des Océans), prononcé différentes allocutions au fil desquelles il a souligné l'importance de la mer « source de richesse », « sauvegarde de l'humanité », « vecteur de notre ravitaillement... », et « sanctuaire de notre force navale de dissuasion » ?

N'a-t-il pas confirmé, le 15 février 1965 à l'Ecole navale, le rôle de premier plan de notre Marine qui doit être « en mesure de frapper fort ..., sur la mer et depuis la mer, tout ennemi de la France » ?

N'a-t-il pas affirmé, le 25 janvier 1969 à l'Ecole militaire, le destin maritime de la France en déclarant que « l'activité des hommes se tournera de plus en plus vers la recherche et l'exploitation de la mer, que les ambitions des Etats chercheront à dominer afin d'en contrôler l'activité et les ressources » ?

Cinquante ans plus tard, cette vision est devenue réalité. La géopolitique des terres est désormais indissociable d'une géopolitique des mers : la terre est recouverte à 70% par la mer, la moitié de la population du monde s'est installée sur le littoral ou à proximité et 90% des échanges mondiaux (communications comprises) sont réalisés par mer ou sous la mer. Comment, dès lors, assurer la protection de l'espace maritime de la France, Comment le valoriser, comment exploiter ses ressources, faire face aux besoins et aux enjeux qui en découlent ? Trente experts nous apportent leur éclairage et leurs recommandations.

Cet ouvrage de 160 pages au format A4 vient de paraître. Il peut être commandé au prix de 25 euros par exemplaire (+ frais d'envoi) en complétant le formulaire ci-joint, puis en l'adressant à la Fondation Charles de Gaulle 5 rue de Solférino 75007 PARIS accompagné de votre règlement ou en procédant à votre commande par voie administrative selon les modalités indiquées dans le bon de commande joint.

# Sommaire

**Préface** d'Hervé GAYMARD, *président de la Fondation Charles de Gaulle, membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*

**Les espaces maritimes de la France, une longue histoire et un enjeu majeur**

par Jean-Marie DEDEYAN, *vice-président de la Fondation Charles de Gaulle*

**De Gaulle et le grand large : quelques remarques introductives**

par Arnaud TEYSSIER, *président du Conseil scientifique de la Fondation Charles de Gaulle* et Frédéric FOGACCI, *directeur des études et de la recherche de la Fondation Charles de Gaulle*

**1 La mer, enjeu stratégique : marine nationale, marine de combat**

Pierre VANDIER, *amiral, chef d'état-major de la Marine*

**La géopolitique de la Méditerranée**

Pascal AUSSEUR, *vice-amiral d'escadre (2S), directeur de la Fondation méditerranéenne d'études stratégiques*

**La politique indo-pacifique de la France :**

*Document de synthèse (DGRIS)*

**2 Les (nouveaux) enjeux de la délimitation des espaces maritimes**

Cyrille P.COUTANSAIS, *directeur de recherches du Centre d'études stratégiques de la Marine*

**3 Océans et droit international : penser la planète Océane**

Jacques LAUNAY, *amiral (2S), conseiller d'Etat honoraire*

**4 Le nouveau concept de *Blue diplomacy* au service des intérêts français dans le monde**

Xavier de la GORCE, *ancien secrétaire général de la mer, président de l'Académie de Marine*, et Serge SEGURA, *ancien ambassadeur chargé des océans, membre de l'Académie de Marine*

**Les espaces maritimes français contestés**

Serge SEGURA, *ancien ambassadeur chargé des océans, membre de l'Académie de Marine*

**5 Le rôle stratégique des espaces maritimes français outre-mer :**

Denis ROBIN, *secrétaire général de la mer* et

Jean-Baptiste GONGORA, *commissaire en chef des armées*

**La zone maritime sud de l'Océan indien :**

Jacques BILLANT, *préfet de La Réunion, délégué du gouvernement pour l'action de l'Etat en mer dans la zone maritime Océan indien*

**La zone maritime des Antilles :**

Eric AYMARD, *contre-amiral, commandant la zone maritime Antilles*

**La protection et la gestion durable des espaces de la Polynésie :**

Edouard FRITCH, *président de la Polynésie française*

**6 Les enjeux économiques de la France maritime du XXI<sup>e</sup> siècle**

Frédéric MONCANY DE SAINT AIGNAN, *président du Cluster maritime français*

**7 Vers un espace maritime européen**

Pascal LAMY, *président du Paris Peace Forum* et de la Mission européenne Starfish et

Salomé SIFAOUÏ, *chercheuse à Europe Jacques Delors*

**8 Les technologies du futur et la mer :**

Hervé GUILLOU, *ancien président directeur général de Naval Group, président du GICAN*, et

Timothée MOULINIER, *délégué recherche, développement, innovation et numérique du Groupement des Industries de construction et d'activités navales (GICAN)*

## **9 Des exemples de filières maritimes d'avenir :**

### **Le transport maritime**

Jean-Emmanuel SAUVEE, *président des Armateurs de France*

### **Les navires de service : un enjeu majeur pour la France**

Philippe LOUIS-DREYFUS, *président du Conseil de Surveillance Groupe Louis Dreyfus Armateurs* et Antoine Person, *directeur Général Adjoint Groupe Louis Dreyfus Armateurs*

### **Haropa Port, symbole du renouveau portuaire français**

Stéphane RAISON, *président directeur général de HAROPA PORT*

### **La pêche, enjeux et défis**

Entretien avec Gérard ROMITI,  
*président du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins*

### **La France doit se tourner davantage vers la mer**

Jean-Yves PERROT, *conseiller-maître à la Cour des comptes, ancien président directeur général de l'IFREMER*

## **10 L'énergie des mers, énergie du futur ?**

Jean-François CARENCO, *président de la commission de régulation de l'énergie*

## **11 La stratégie nationale pour les grands fonds**

Denis ROBIN, *secrétaire général de la mer* et Xavier GRISON, *ingénieur en chef de l'armement*

## **12 Investir dans la science et la connaissance**

### **Du CNEXO et de l'ISTPM à l'IFREMER**

François HOULLIER, *président directeur général de l'IFREMER*

### **Sous les pavés... la plage. La Sorbonne et la Mer**

Christophe PRAZUCK, *amiral (2S), ancien chef d'état-major de la Marine, océanographe, directeur de l'Institut de l'Océan de l'Alliance Sorbonne Université*

## **13 Equilibrer les extrêmes : la stratégie polaire française à l'horizon 2030**

Olivier POIVRE D'ARVOR, *ambassadeur pour les pôles et les enjeux maritimes*

## **14 L'archéologie sous marine : une discipline où la France tient le premier rang**

Michel LHOUP, *conservateur général du patrimoine honoraire, archéologue sous-marin, membre de l'Académie de Marine*

## **15 La France et la mer. La mer et la France. Echanges, territoires, puissance**

Tristan LECOQ, *inspecteur général de l'Education nationale, membre de l'Académie de Marine*

## **16 Le plaidoyer des ONG pour une gouvernance intégrée de l'océan, du climat et de la biodiversité**

Romain TROUBLE, Françoise GAILL, Loreley PICOURT, Anais DEPREGZ, Gauthier CARLE, Pierre MIENVILLE, *plate-forme océan climat*

## **Postface - Les Français et la mer**

Sabine ROUX de BEZIEUX, *présidente de la Fondation de la mer*

## **Annexes : 1) L'appel de navigateurs pour l'Océan lors du sommet de Brest**

(avec texte introductif de Francis VALLAT)

2) Tribune : « Une mer de solutions » par Maud FONTENOY

3) Synthèse des 40 propositions du groupe d'études du Sénat sur « les outre-mer au cœur de la stratégie maritime nationale »

4) Quelques livres sur la mer et les enjeux des espaces maritimes

# Bon de commande du cahier de la revue espoir consacré à la Mer

Nom (ou raison sociale) \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse postale \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Adresse électronique \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

- Je souhaite commander \_\_\_\_ exemplaire(s) du numéro du cahier de la revue Espoir sur la mer au prix unitaire de 25 € plus frais d'envoi soit :
- a) Pour 1 exemplaire 25 € + 6,50 € soit :
  - b) Pour 2 exemplaires 2 x 25 € + 7,75 € soit :
  - c) Pour 3 à 4 exemplaires \_ x 25 € + 8,50 € soit :
  - d) Pour 5 à 6 exemplaires \_ x 25 € + 9,50 € soit :

NB : si vous souhaitez commander plus de 6 exemplaires, merci de nous consulter sur les modalités d'expédition.

- Je règle par chèque à l'ordre de la Fondation Charles de Gaulle.
- Je règle par carte bancaire en souscrivant sur la boutique en ligne de la Fondation : <https://boutique.charles-de-gaulle.org>

Signature

Pour une commande d'entreprise ou d'administration :

- N° et date de votre commande : \_\_\_\_\_

- Merci de préciser ici si vous utilisez ou non Chorus :  OUI  NON

- Règlement par virement bancaire en précisant en référence MER suivi du nombre d'exemplaires commandés compte Crédit Mutuel - CR CMIDF PARIS AGENCE GDS COMPTES - IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 4410 174 - BIC : CMCIFR2A.

- Nom, adresse courriel et téléphone de l'émetteur de la commande : \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_ Signature et cachet

NB : Notre Fondation s'engage à protéger vos données personnelles et à les enregistrer dans un fichier informatisé en toute sécurité. Leur traitement par la Fondation Charles de Gaulle permet de gérer vos règlements et d'envoyer les reçus.

Dans le cadre de notre politique de protection des données, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification et de suppression en contactant la Fondation par lettre adressée 5 rue de Solferino 75007 Paris ou par courriel envoyé à : [communication@charles-de-gaulle.org](mailto:communication@charles-de-gaulle.org)

